
OPA / FONDS B

Infos complémentaires

L'OPA :

Le Comité d'Entreprise devait émettre un avis favorable ou défavorable sur le projet de l'Offre Publique d'Achat.

Les 3 organisations syndicales ont décidé de se faire accompagner et de se faire aider par le cabinet d'expertise Syncéa.

En qualité d'expert, Syncéa nous a aiguillé et les élus CE ont adressé 12 questions précises au fonds Searchlight pour pouvoir se prononcer sur l'opération.

N'ayant pas les compétences pour donner un avis pour une opération aussi importante, FO a préféré s'appuyer sur cette expertise.

Un tel avis ne peut pas se prononcer autrement, cela ne s'improvise pas !!!

Le cas contraire serait de l'amateurisme!!!

Le syndicat FO Latécoère a donné un avis favorable parce que l'expertise nous explique que les intentions sont amicales et qu'il n'y avait pas de projet de démantèlement.

Pendant FO a émis des réserves sur la concrétisation des éléments et des intentions de Searchlight sur :

1. La pérennisation de l'entreprise qui doit impérativement passer par la croissance et le soutien de la R&T.
2. Coté finance, nous aurons une surveillance particulière sur les engagements de soutien de croissance réalistes à l'issue de l'OPA, afin de redevenir un acteur majeur de l'aéronautique en France : un TIERS 1.
3. Sur le plan Social, FO Latécoère rappelle être très attaché à :
 - o La défense de l'emploi en France
 - o La défense des qualifications
 - o La défense des acquis.

L'avis retenu par le CE a été favorable : 5 voix contre 1.

Le Fonds B :

Le résultat du sondage réalisé auprès des salariés porteur de parts était CONTRE l'apport des actions Latécoère à l'OPA (124 CONTRE, 118 POUR) c'est vrai !!!

Le **POUR** de **FO** pourquoi ?

Les délégués FO se sont aperçus que l'information de pouvoir se positionner sur la vente ou pas du fonds B n'était pas arrivée à beaucoup de « COL BLEU ».

Pour pallier à ce problème, nous avons demandé de faire une redescende d'info sur le sujet via SQCDA. La Direction, n'étant pas l'organisateur du sondage, n'a pas donné suite à notre demande.

Afin qu'ils puissent s'exprimer, vos délégués FO ont fait passer le lien via les adresses mail personnelles.

Cette opération étant trop longue nous avons décidé de sonder directement cette catégorie de salariés et leurs avis étaient tout autre. Les salariés préféraient vendre et ne pas prendre de risque au niveau de la fiscalité.

C'est tout simplement pour cela que FO a voté POUR.

FO a porté la voix des compagnons.

Des commentaires:

OUI.....Qui ne dit mot consent.

Malheureusement, FO a été obligé de répondre alors que nous ne voulions pas rentrer dans ce genre de polémique inutile. Ne devrions-nous pas utiliser notre énergie à la défense des salariés !!!

C'est tellement facile :

- De prendre l'avis des salariés exclusivement quand cela arrange juste par idéologie
- D'être systématiquement dans l'opposition et de jouer le jeu de la division
- De semer le doute sur l'intégrité des autres syndicats
- De ne pas redescendre les infos CE ou d'en raconter qu'une partie.

FO est persuadé que les salariés attendent autre chose de la part d'un syndicat

Ils méritent mieux !!!!